

COMMENT MESURER ET INTERPRÉTER LA PROXIMITÉ SÉMANTIQUE RELATIVE ENTRE TROIS VOCABLES ?

Trois méthodes : lexicographique, componentielle et synonymique

Prenons à titre d'exemple les trois adjectifs **clair**, **net** et **propre**. Tous trois sont polysémiques ou au moins 'bisémiques', c'est-à-dire employables dans deux sens distincts :

Adjectif	Sens A	Sens B
<i>clair</i>	Ce matin, le ciel est CLAIR.	L'argumentation de cet article est absolument CLAIRE.
<i>net</i>	Après un coup de balai, la place sera NETTE.	La fracture de la roche est NETTE.
<i>propre</i>	Les lamelles du microscope doivent être absolument PROPRES	Le microscope à balayage électronique est PROPRE à l'étude des bactéries.

La double question examinée ici est celle de la proximité sémantique comparée entre **clair** et **net**, **clair** et **propre**, **net** et **propre**. Il est aisé de trouver des contextes dans lesquels ces adjectifs peuvent se substituer l'un à l'autre, exemple :

- [1] Son refus de notre offre est **clair** / **net** / *propre*
- [2] L'eau du robinet est **claire** / **propre** / ?*nette*
- [3] La fracture de votre péroné est **nette** / **propre** / ?*claire*

Cependant, on rencontre dans la littérature du 21^e siècle ces adjectifs coordonnés deux à deux, ce qui laisse entendre qu'il y a une différence de sens suffisante entre les deux pour que – bien que substituables dans certains contextes (ex. 1-3) – ils puissent être coordonnés dans d'autres (ex. 5-7) :

- [5] Je ne pouvais plus rester là. C'était impossible. Conclusion **claire et nette** de l'examen de ma situation. (ROUBAUD Jacques - *Impératif catégorique : récit*, 2008)
- [6] Mon discours sera donc très **clair et propre** à déterminer une clarification totale. (ARTIÈRES Philippe - *Vie et mort de Paul Gény*, 2013)

[7] Avec les volets fermés et les rideaux, l'obscurité est presque intacte. Ivan regarde à son tour. Tout est rangé, **propre et net**. (CHALANDON Sorj - *Une promesse*, 2006)

Bref, entre trois vocables A, B et C du français actuel, nous avons l'intuition que, généralement, le degré de synonymie (c'est-à-dire les conditions dans lesquelles ils se laissent mutuellement substituer) entre $A \Leftrightarrow B$, $A \Leftrightarrow C$ et $B \Leftrightarrow C$ n'est pas équivalent. Cela revient à se représenter trois ensembles de contextes, respectivement $C_{A \Leftrightarrow B}$ où A et B sont substituables l'un à l'autre et de même pour $C_{A \Leftrightarrow C}$ et $C_{B \Leftrightarrow C}$.

LA PROXIMITÉ SÉMANTIQUE RELATIVE ENTRE TROIS VOCABLES EXPLORÉE PAR LA MÉTHODE LEXICOGRAPHIQUE

La méthode la plus élémentaire pour mesurer précisément le degré relatif de synonymie entre $A \Leftrightarrow B$, $A \Leftrightarrow C$ et $B \Leftrightarrow C$ consiste à comparer les définitions données par les dictionnaires pour A, pour B et pour C, et à dénombrer les définitions identiques ou étroitement apparentées des différents sens des trois vocables, mais c'est une méthode assez chronophage. Je vais l'illustrer avec les trois substantifs *cortège* / *défilé* / *gorge* en enregistrant les définitions, les exemples et les renvois synonymiques des trois articles correspondants du Larousse en ligne.

La disposition des MICROSTRUCTURES (ou 'agencements') des trois articles n'est pas aléatoire, elle se fonde sur l'examen des synonymes mentionnés.

- Le sens 2 de *cortège* (MANIFESTATION SUR LA VOIE PUBLIQUE ...) compte *défilé* parmi ses synonymes.
- Le sens 1 de *défilé* (PASSAGE ÉTROIT OU ENCAISSÉ ENTRE DEUX HAUTEURS...) a *gorge* pour synonyme et *cortège* est l'un des synonymes de son sens 3 (ACTION ... DE PASSER EN FILE OU EN RANG...).
- Le sens 3 de *cortège* et le 4 de *défilé* partagent le constituant de sens [MOUVEMENT PARALLÈLE ET SUCCESSIF ENTRE ANIMÉS ET/OU VÉHICULES] sans être synonymes au même degré que **cortège_2** et **défilé_3**.

- Enfin *défilé* figure comme synonyme du sens 4 de *gorge* (VALLÉE ENCAISSÉE...).
- Inversement aucun sens de *cortège* ne mentionne *gorge* comme *synonyme* et vice-versa.

Ces renvois, ou leur absence, suggèrent qu’aucun des trois sens de *cortège* n’est apparenté à l’un ou l’autre des sens de *gorge*. En résumé : **cortège_2** et **défilé_3** sont synonymes, c’est-à-dire substituables dans une même classe de contextes, et il en est de même entre **défilé_1** et **gorge_4**.

Dans la terminologie d’Igor Mel’čuk et Alain Polguère¹, les unités *cortège*, *défilé* et *gorge* sont des **VOCABLES** polysémiques, tandis que **cortège_1|2|3**, **défilé_1|2|3|4** et **gorge_1|2|3|4** sont des **LEXÈMES** constitutifs de ces vocables. La relation de synonymie, c’est-à-dire de SUBSTITUABILITÉ CONTEXTUELLE, ne s’applique qu’aux lexèmes et non aux vocables². Mais on peut parler de SYNONYMIE CONTEXTUELLE à propos de ces derniers. C’est la raison pour laquelle, dans le diagramme de la page 4 (tableau 1), la colonne des quatre sens de *défilé* figure au centre. En outre, elle est décalée vers le bas pour mettre en évidence l’absence de parenté sémantique entre *cortège* et *gorge* (symbolisée par l’arrière-plan de couleur rouge). Et le jeu des relations de sens entre les trois vocables peut être résumé par le schéma suivant qui ne retient que les relations entre lexèmes :

<i>cortège</i>	<i>défilé</i>	<i>gorge</i>
	défilé_1	gorge_4
	↔	↔
cortège_2	défilé_3	
↔		
cortège_1 3		gorge_1 2 3
cortège_3	défilé_4	
↔		

¹ Cf. A. Polguère (2016), *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, 3e éd., Presses de l’Université de Montréal [chap. 3].

² À l’exception de la relation, rarement rencontrée, entre deux vocables monosémiques, ex. *15h45* ↔ *quatre_heures_moins_le_quart*, deux expressions mutuellement substituables, abstraction faite de leurs situations d’énonciation différentes.

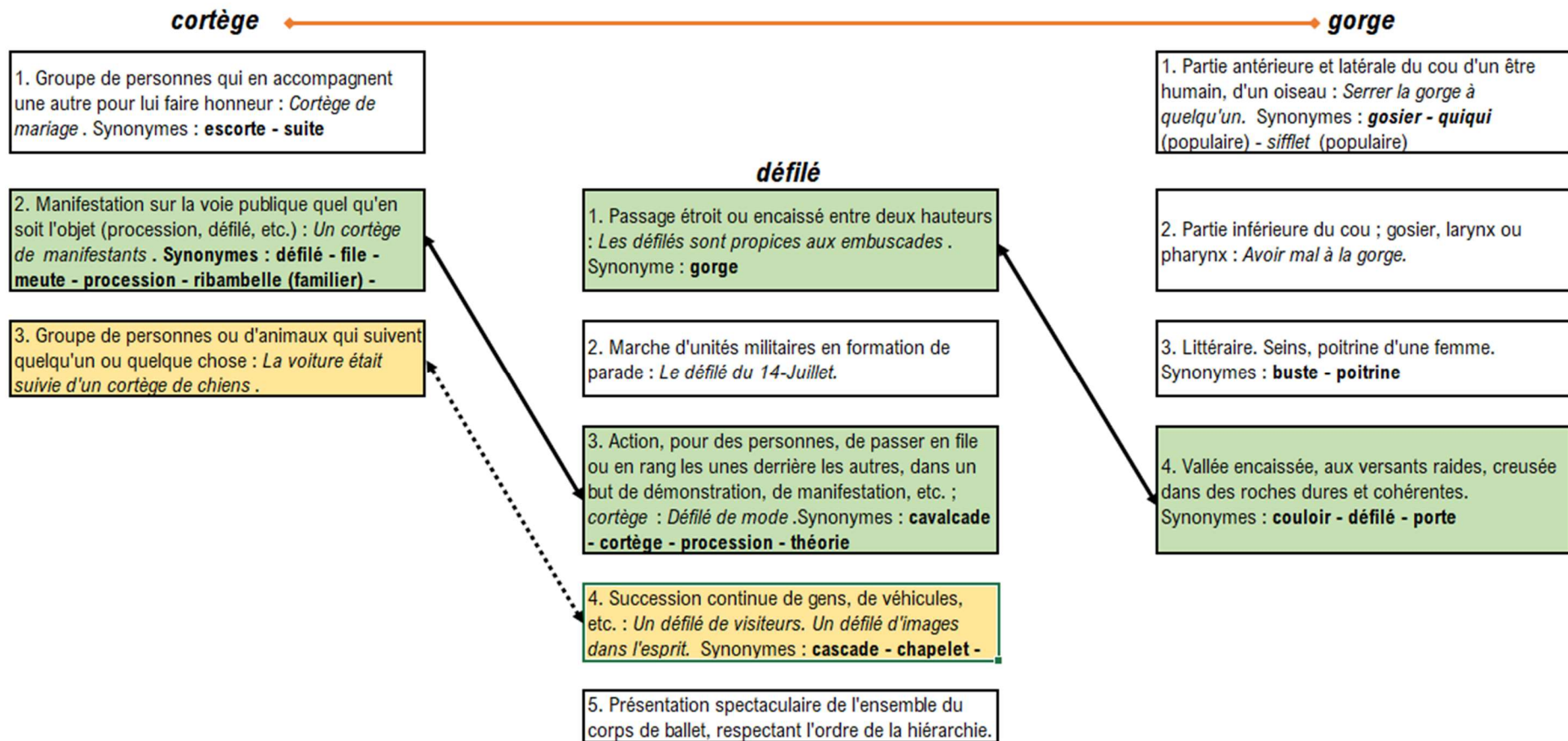


Tableau 1 : Microstructure comparée des articles *cortège*, *défilé* et *gorge* dans le dictionnaire Larousse en ligne

LA MÉTHODE COMPONENTIELLE

Cette seconde méthode dérive de la première, l'adjectif *componentiel* (synonyme ici de *structural*) référant aux composants de sens (ou SÈMES). Cette méthode a été appliquée à partir du milieu des années 1950 en France par le sémanticien Bernard Pottier et le lexicologue et sémioticien A.J. Greimas, et aux USA par les linguistes anthropologues Ward Goodenough³ et Floyd Lounsbury. À partir des années 1970 des psychologues en ont développé une version inspirée de la logique des prédicats dont s'inspire la notation adoptée ci-dessous.

Le tableau 2 (p. 6) dégage des définitions des lexèmes **cortège_1|2|3**, **défilé_1|2|3|4** et **gorge_1|2|3|4** une liste de sèmes constitués d'une classe de procès (ACTION), d'actance⁴ (AGENT, BUT, LIEU) ou de propriété (PropLIEU, PropACTION) et une réalisation lexicale de cette classe ou propriété. Les sèmes sont numérotés de 1 à 24. Ceux qui nous intéressent en priorité sont ceux qui sont identifiés dans les définitions de **cortège_2** ⇔ **défilé_3** et **défilé_1** ⇔ **gorge_4** (encadrés et grisés).

On constate, entre **cortège_2** et **défilé_3**, que *manifester* figure dans les deux, comme ACTION dans S4 et comme BUT dans S1. Dans la définition de **cortège_2**, l'AGENT n'est pas spécifié, mais *manifester* implique un agent humain et collectif. Un lieu, *voie publique*, est mentionné. Cette mention fait défaut dans la définition de **défilé_3**, mais l'action de passer *en file / en rang* implique une *voie* sur laquelle les *personnes* se déplacent pour *manifester*. La présence des sèmes S4-S5 dans la définition de **cortège_2**, et celle de S11-S12-S13 dans celle de **défilé_3** motive donc la relation de synonymie établie de **cortège_2** vers **défilé_3** et vice-versa.

³ Pour plus d'informations sur la naissance de la sémantique componentielle côté américain, on peut consulter : <<https://www.erudit.org/fr/revues/raq/2020-v50-n1-raq06147/1078710ar/>>

⁴ L'actance combine la valence (le nombre des actants d'un verbe ou autre morphème assumant une fonction prédicative) sur le plan syntaxique et les rôles assignés à chaque actant sur le plan sémantique.

cortège1_

S1 : AGENT ▶ groupe de personnes
 S2 : ACTION ▶ accompagner
 S3 : BUT ▶ faire honneur à qqn

cortège 2

S4 : ACTION ▶ manifester (AGENT ▶ S1)
 S5 : LIEU ▶ voie publique

cortège 3

S1
 S1' : AGENT ▶ groupe d'animaux
 S6 : ACTION ▶ suivre

défilé_1

S7 : LIEU ▶ passage étroit
 S8 : PropLIEU ▶ encaissé

défilé_2

S9 : ACTION ▶ marcher
 S10 AGENT ▶ unités militaires

défilé_3 :

S11 : ACTION ▶ passer en file/en rang
 S12 : AGENT ▶ personnes
 S13 : BUT ▶ manifester

défilé_4

S14 : ACTION ▶ succéder
 S1
 S1'' : AGENT ▶ groupe de véhicules
 S15 PropACTION ▶ continu

défilé_5

S16 : ACTION ▶ présenter
 S17 : PropACTION ▶ spectaculaire
 S18 : PATIENT ▶ corps de ballet

gorge_1

S19 : LIEU ▶ cou d'un être humain / d'un oiseau
 S20 : PropLIEU partie antérieure/latérale de

gorge_2

S19
 S21 : PropLIEU ▶ partie antérieure de

gorge_3

S22 : LIEU ▶ sein/poitrine

gorge_4

S23 : LIEU ▶ vallée
 S8

Concernant **défilé_1** et **gorge_4**, on note d'abord que la propriété *encaissé* (S8) du lieu *passage étroit* (S7) figure à nouveau dans la définition de **gorge_4**. La seule différence entre les deux définitions est la mention *étroit* dans S7, car une *vallée* (S23) n'est pas nécessairement étroite, mais la mention *encaissé* (S8) suffit pour impliquer que la *vallée* en question est *étroite*. Les deux définitions réfèrent donc l'une et l'autre à un lieu de *passage étroit* et *encaissé*, c'est-à-dire situé *entre deux hauteurs* (**défilé_1**), ce qui motive le renvoi synonymique entre les deux rubriques.

Au-delà de ces correspondances 'fortes', on rencontre aussi des correspondances 'faibles' qui suggèrent des représentations mentales qui se recouvrent partiellement. Ainsi la définition de **cortège_3** mentionne l'action de *suivre* (S6) et celle de **défilé_4** l'action de *succéder* (sous sa forme nominale : *succession*, S14). *Suivre* concerne la dimension spatiale et *succéder* la dimension

temporelle, mais s'agissant d'un groupe de personnes, si A *suit* B sur une *voie publique*, à un point déterminé de cette voie A *succède* à B (ce qui permet de compter les manifestants).

La définition de **défilé_4** ajoute la propriété *continu* (S15) de la *succession* du *groupe de personnes* (S1) ou d'un *groupe de véhicules* (S1''), mais cette propriété est impliquée aussi dans l'action de *manifeste* (S4), car c'est le caractère COMPACT et non DISPERSÉ du groupe (en *file* ou en *rang*) qui permet (entre autres) d'identifier une *manifestation*.

Au final, ce qui distingue la définition de **défilé_4** de celle de **cortège_2**, c'est qu'elle ne précise pas un but particulier de la *succession* des *personnes* ou des *véhicules*. C'est pourquoi dans le tableau 1, les deux rubriques sont connectées par une flèche discontinue, indiquant une simple PARENTÉ entre les deux représentations mentales.

LA MÉTHODE SYNONYMIQUE ÉTENDUE

Cette troisième et dernière méthode de mesure de la synonymie relative entre trois vocables n'est applicable qu'en présence d'un nombre suffisant de relations synonymiques enregistrées dans le Dictionnaire Électronique des Synonymes (DES) du CRISCO, ce qui est le cas pour *cortège*, *défilé* et *gorge*. Elle procède en 4 phases :

Phase 1 : ouverture de la page <<https://crisco4.unicaen.fr/des/>> du DES et enregistrement des SYN de chacune des trois vedettes.

► Recherche des SYN du vocable ***cortège***

Tapez l'unité lexicale recherchée puis cliquez sur *Valider* ou tapez sur *Entrée* (données à jour au 30 avril 2024)

Rechercher :

cortège définition   espace sémantique

On enregistre 25 SYN :

accompagnement, appareil, cavalcade, cérémonie, chaîne, chapelet, cohorte, colonne, conduite, cour, défilé, équipage, escorte, état-major, file, foule, mariage, meute, procession, ribambelle, série, succession, suite, théorie, troupe

1.1. Recherche des SYN du vocable **défilé**. On en enregistre 45 :

bras, canal, canyon, carnaval, carrousel, cascade, cavalcade, cérémonie, chapelet, chasme, chevauchée, cluse, col, colonne, corso, cortège, couloir, défilade, déploiement, détroit, faille, file, fjord, foule, gorge, grau, manifestation, marche, mascarade, monôme, parade, pas, passage, passe, pèlerinage, port, porte, procession, retraite, revue, ribambelle, succession, suite, théorie, vallée

1.2. Recherche des SYN du vocable **gorge**. On en enregistre 24 :

buste, canal, cannelure, canyon, col, cou, couloir, dalle, défilé, détroit, gargamelle, gargue, gavion, gosier, kiki, ouverture, passage, passe, poitrine, porte, quiqui, sein, sifflet, vallée

Phase 2 : Disposition des synonymes en lignes
--

Après avoir transféré les trois listes de SYN dans un fichier Word, on applique à chaque liste l'instruction de remplacement de la virgule et de l'espace vide qui la suit en un saut de paragraphe (^p) :

► Application de la fonction REMPLACER à la liste SYN de **défilé**

<i>bras</i>	<i>col</i>	<i>gorge</i>	<i>porte</i>
<i>canal</i>	<i>colonne</i>	<i>grau</i>	<i>procession</i>
<i>canyon</i>	<i>corso</i>	<i>manifestation</i>	<i>retraite</i>
<i>carnaval</i>	<i>cortège</i>	<i>marche</i>	<i>revue</i>
<i>carrousel</i>	<i>couloir</i>	<i>mascarade</i>	<i>ribambelle</i>
<i>cascade</i>	<i>défilade</i>	<i>monôme</i>	<i>succession</i>
<i>cavalcade</i>	<i>déploiement</i>	<i>parade</i>	<i>suite</i>
<i>cérémonie</i>	<i>détroit</i>	<i>pas</i>	<i>théorie</i>
<i>chapelet</i>	<i>faille</i>	<i>passage</i>	<i>vallée</i>
<i>chasme</i>	<i>file</i>	<i>passe</i>	
<i>chevauchée</i>	<i>fjord</i>	<i>pèlerinage</i>	
<i>cluse</i>	<i>foule</i>	<i>port</i>	

On applique ensuite la même opération aux SYN de *cortège* et de *gorge*.

Phase 3 : Traitement des trois listes dans le tableur EXCEL

Chacune des listes est disposée en colonne B (à partir de la cellule B2) avec la vedette en colonne A répétée au long de toutes les lignes de la liste. On applique à la cellule C2 l'instruction **=SI(B2=B1;C1+1;1)**, c'est-à-dire « si le contenu de la cellule B2 est identique à celui de la cellule B1, introduire le contenu de la cellule C1 + '1', sinon introduire « '1' » et on la recopie jusqu'à la cellule C91, puis à la cellule D2 l'instruction **=SI(C2=2;A2&"-"&A1;"")**, c'est-à-dire « si le contenu de la cellule C2 est '2', introduire le contenu de la cellule A2 suivi de '-' et du contenu de la cellule A1, sinon ne rien introduire » et on la recopie jusqu'à la cellule D91.

On obtient ainsi des paires de synonymie entre un même vocable et deux vedettes, par ex. *canal* mentionné comme SYN de *gorge* et de *défilé*. Dans le tableau ci-dessous, les colonnes C et D sont dédoublées pour indiquer à gauche l'instruction et à droite le résultat de son application.

	A	B	C		D	
			Instruction	Rés.	Instruction	Rés.
5	gorge	<i>buste</i>		1		
6	défilé	<i>canal</i>	=SI(B6=B5;C5+1;1) ⇒	1	=SI(C6=2;A6&"-"&A5;"") ⇒	
7	gorge	<i>canal</i>	=SI(B7=B6;C6+1;1) ⇒	2	=SI(C7=2;A7&"-"&A6;"") ⇒	gorge-défilé

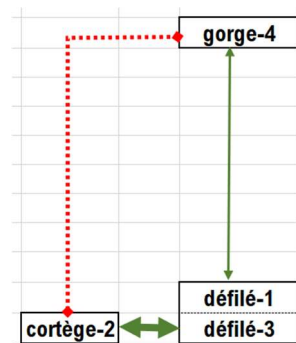
Mais du fait que deux vocables sont synonymes de deux vedettes, par ex. *canal* et *canyon* par rapport à *gorge* et *défilé*, ou *cavalcade* et *cérémonie* par rapport à *cortège* et *défilé*, on ne peut pas conclure qu'ils sont synonymes entre eux. Un *canal* n'est pas un *canyon* et une *cavalcade* n'est pas une *cérémonie*. Cela signifie qu'il existe des contextes dans lesquels aussi bien *canal* que *canyon* sont substituables à *gorge* ou à *défilé*, mais ce sont des contextes différents. Il en résulte que le fait que *défilé* soit SYN à la fois de *cortège* et de *gorge* ne valide pas pour autant la paire *cortège-gorge* :

cortège	défilé	1
gorge	défilé	2 cortège-gorge

Pour parer cette difficulté, il faut écarter a priori les trois vedettes *cortège*, *défilé* et *gorge* de la liste des synonymes. Cette convention exclut l'apparition de la paire *cortège-gorge* qui est un artefact, puisqu'il n'existe pas de contextes dans lesquels *cortège* et *gorge* soient mutuellement substituables.

Phase 4 : Regroupement des paires de vedettes ci-dessus et construction d'un schéma de proximité synonymique

On obtient huit occurrences de la paire de vedettes **cortège-défilé**, huit de la paire **défilé-gorge** et une seule de la paire **cortège-gorge**, ce qui donne lieu au schéma de proximité synonymique ci-dessous :



Sur ce schéma, les deux lexèmes **cortège-2** et **défilé-3** figurent horizontalement à une cellule de distance (proximité élevée symbolisée par la flèche d'attraction épaisse de couleur verte sur la base de 8 SYN partagés), **défilé-1** et **gorge-4** figurent verticalement à 8 cellules de distance (proximité médiocre symbolisée par la flèche d'attraction mince et verte sur la base de la seule synonymie enregistrée de *défilé* vers *gorge* et vice-versa) ? En revanche **cortège-2** et **gorge-4** sont reliés par une flèche rouge et discontinue symbolisant la répulsion entre ces deux lexèmes. Ce schéma n'exclut pas l'éventualité d'une synonymie entre *cortège-1*|3 et *gorge-1*|2|3, mais le tableau 1 (page 4) montre que ce n'est pas le cas.

CONCLUSION

Au final, pour mesurer et interpréter la synonymie relative entre trois vocables

- la méthode **LEXICOGRAPHIQUE** est la plus simple à appliquer, mais la visualisation de son résultat peut-être plus délicate pour des triplets de vocables qui partagent plusieurs définitions étroitement apparentées, par ex. *admettre* | *confesser* | *reconnaître* [voir l'**ANNEXE**],
- la méthode **COMPONENTIELLE** ajoute à la première une notation plus précise des composants de sens en cause associés à des classificateurs,
- et la méthode **SYNONYMIQUE**, qui demande l'emploi de quelques instructions formelles dans le tableur EXCEL, permet de produire un schéma de synthèse, mais elle n'est applicable que si le nombre des synonymes de chacun des trois vocables est suffisant pour permettre une comparaison efficace.

ANNEXE

Le tableau de la page 13 dispose en parallèle la micro-structure des articles des verbes *admettre*, *confesser* et *reconnaître* dans le dictionnaire Larousse en ligne.

On constate d'abord que certaines des rubriques de l'article de chacun des trois verbes font figurer l'un des deux autres verbes, voire les deux soit dans la définition, soit en synonyme. Ainsi la rubrique **admettre_6** comporte *reconnaître* dans sa définition (il s'agit manifestement du lexème **reconnaître_5**). Inversement, les rubriques **reconnaître_5|8** comportent *admettre* dans leur définition (il s'agit en priorité du lexème **admettre_6**, mais pour **reconnaître_8** on peut penser aussi à **admettre_4**). Mais la rubrique la plus intéressante est **confesser_4**, et cela pour deux raisons :

- a) cette rubrique mentionne à la fois *admettre* (**admettre_6**) comme SYN et *reconnaître* (**reconnaître_5**) comme SYN et dans sa définition
- b) et, en outre, elle sélectionne *avouer* comme définisseur principal, tandis que la rubrique **reconnaître_6** fournit le même verbe *avouer* comme SYN. Curieusement, aucune des deux rubriques de l'article *avouer* en tant que verbe transitif ne mentionne *confesser*, mais la rubrique de l'emploi pronominal **s'avouer_1** est définie par « *confesser* à soi-même ».

On peut donc admettre une relation synonymique entre **confesser_4** et **reconnaître_6** par l'intermédiaire de **s'avouer_1**. Cette rubrique centrale **confesser_4** ne joue pas le même rôle que celui de la rubrique **défilé_3** entre *cortège* et *gorge*, car **défilé_3** assume en quelque sorte la fonction de 'distributeur' entre le sens de DÉPLACEMENT EN LIGNE ET COMPACT D'UN GROUPE DE PERSONNES (► **défilé_3**) partagé avec *cortège* et celui de PASSAGE ÉTROIT ET ENCAISSÉ (**défilé_1**) partagé avec *gorge*, sans que *cortège* et *gorge* entretiennent la moindre relation de synonymie. Ici en revanche *admettre* et *reconnaître* entretiennent au moins une relation de synonymie en propre, indépendamment de *confesser*. La rubrique **confesser_4** sert donc spécifiquement à indiquer que les verbes *admettre* et *reconnaître* sont des synonymes contextuels d'*avouer*, lui-même synonyme contextuel de *confesser*.

admettre	confesser	reconnaître
1. Laisser à quelqu'un, à un animal le passage ou l'entrée quelque part : <i>Le public n'est pas admis dans la salle de répétition.</i> Contraires : refuser - rejeter - repousser	1. Pour un catholique, déclarer ses péchés au tribunal de la pénitence.	1. Juger quelqu'un, quelque chose, les déterminer comme déjà connus à une date antérieure : <i>Reconnaître un air de musique.</i> Synonymes : remettre - retrouver - se rappeler - se souvenir de. Contraire : oublier
2. Recevoir quelqu'un quelque part, l'y installer, l'y mettre : <i>Malade qui se fait admettre à l'hôpital.</i>	2. En parlant d'un prêtre catholique, recevoir la confession de quelqu'un.	2. Identifier quelqu'un, quelque chose, le nommer en fonction d'un caractère donné : <i>Reconnaître quelqu'un à son pas.</i> Synonymes : deviner - différencier - identifier. Contraire : confondre
3. Accueillir, agréer quelqu'un comme membre d'un groupe. Synonymes : accepter - agréer - introduire - recevoir. Contraires : chasser - éconduire - exclure - rejeter - renvoyer	3. LITTÉRAIRE. Proclamer publiquement ses croyances : Confesser sa foi. Synonymes : proclamer - publier. Contraires : désavouer - renier	3. Retrouver quelqu'un, quelque chose tel qu'on l'a toujours connu, dans sa permanence et avec ses vrais caractères : <i>Je reconnais bien là sa paresse.</i> Synonymes : discerner - distinguer
4. Déclarer qu'un candidat a satisfait aux épreuves d'un examen, qu'il est apte à entrer dans une école, une classe, à occuper tel ou tel poste, etc. : <i>On l'a admis à l'oral d'un concours.</i> Contraires : ajourner - éliminer - recalcr (familier) - refuser	4. AVOUER quelque chose, le déclarer, le RECONNAÎTRE pour vrai : <i>J'ai tort, je le confesse.</i> Synonymes : ADMETTRE - confier - convenir de - déclarer - RECONNAÎTRE. Contraires : caché - dissimuler - nier – taire ⇒ admettre_6 ; reconnaître_5 6	4. Visiter un lieu, l'explorer pour en découvrir la situation, la disposition, les caractéristiques : <i>Chercher à reconnaître le terrain.</i> Synonymes : examiner - prospecter - visiter
5. Pouvoir contenir des choses, des gens : <i>Salle qui n'admet pas plus de trois cents personnes.</i>	5. FAMILIER. Tirer subtilement à quelqu'un des aveux, une confidence. Synonymes : sonder - tâter (familier)	5. Accepter quelque chose, le tenir pour vrai ou réel, l' ADMETTRE , le constater : <i>Je reconnais combien vous aviez raison.</i> Synonymes : affirmer - convenir de - croire à. Contraires : contester - douter – ignorer ⇒ admettre_6
6. RECONNAÎTRE que quelque chose est vrai, exact, fondé : <i>J'admets que je me suis trompé.</i> Synonymes : accepter - croire à - souscrire à. Contraires : contester - discuter - refuser - rejeter – repousser ⇒ reconnaître_5		6. Avouer un acte critiquable ou répréhensible : Reconnaître ses fautes. Synonyme : AVOUER ⇒ confesser_4
7. En parlant de quelqu'un, supporter, tolérer quelque chose ; en parlant de quelque chose, permettre, pouvoir, donner lieu à : <i>Ton qui n'admet pas la moindre réplique. Il n'admettra jamais d'être ainsi traité.</i> Synonymes : accepter - comporter - permettre - souffrir - supporter - tolérer		7. Compter quelque chose à l'actif de quelqu'un, à son avantage : <i>Un ministre auquel on reconnaît de la compétence.</i> Synonyme : concéder. Contraire : refuser
		8. ADMETTRE quelqu'un en telle qualité : <i>Reconnaître un parent pour son héritier.</i> ⇒ admettre_4 6
		9. Se déclarer l'auteur de quelqu'un, quelque chose et en assumer la responsabilité : <i>Reconnaître un enfant. Reconnaître une dette.</i>
		10. Considérer un État, une institution comme légitimes : <i>Reconnaître un gouvernement.</i> Synonyme : légitimer
	11. Recevoir un bienfait, un service rendu, etc., avec gratitude. Contraire : méconnaître	
	12. Exécuter une reconnaissance militaire ; arrêter quelqu'un, un groupe en leur demandant le mot d'ordre.	